

M 04249 - 32 - F: 1,20 €

Pour faire reculer le gouvernement
sur son projet de **privatisation de La Poste,**
manifestation nationale décentralisée
LE 28 NOVEMBRE

26 NOVEMBRE 2009 | N°32 | 1,20€ | WWW.NPA2009.ORG

TOUT est à nous!

HEBDOMADAIRE DU **NPA** NOUVEAU PARTI ANTICAPITALISTE

SANS-PAPIERS

**ASSEZ DE
PROVOCATIONS!
RÉGULARISONS-
LES TOUS!**



Paris, 7 novembre. Meeting autour de l'occupation du chantier RATP de la Porte des Lilas. (PHOTOTHÈQUE ROUGE/JMB)

Après Besson et Hortefeux, c'est au tour de Xavier Darcos, en bon petit soldat du sarkozysme, de venir nous jouer sa partition anti-immigrés.

Xavier Darcos, ministre du Travail, « menace » de fermeture administrative les entreprises qui font appel à des travailleurs sans papiers. Une telle décision, si elle était sérieusement envisagée, aurait pour effet de paralyser une grande partie de l'économie et la

fermeture immédiate de centaines d'entreprises du BTP, du nettoyage ou de la restauration. Qui peut croire un instant que ce gouvernement au service des patrons veuille prendre des mesures pour faire respecter les droits des salariés et lutter contre le travail au noir? Qui peut croire un instant que ceux-là mêmes qui organisent le dumping social, les délo-

calisations, la mise en compétition entre salariés, les heures supplémentaires non payées, en fin de compte la baisse générale du « coût de la force de travail » voudraient tout à coup rétablir des règles sociales qu'ils s'évertuent depuis toujours à mettre en cause pour protéger et accroître leurs profits?

SUITE DE L'ARTICLE EN PAGE 3

CHÔMAGE

MARCHES RÉGIONALES

LA PRÉCARITÉ AVANCE...



Organisées par de nombreuses associations luttant contre le chômage (AC! Attac, Apeis, Copernic, etc.) soutenues par des organisations syndicales, les marches régionales « chômeurs, précaires, salariés en lutte » ont lieu dans toute la France, du 20 novembre au 5 décembre. Les marches passeront par les lieux symboliques où les emplois sont supprimés massivement. À chaque étape, les parlementaires et les élus locaux seront interpellés. Des collectifs se sont créés. Récit de la mobilisation dans le Rhône.
LIRE PAGE 5

PALESTINE / ISRAËL

LA FIN DES ILLUSIONS

Le gouvernement israélien étend ses colonies sans rencontrer d'obstacles de la part des États-Unis, sinon quelques réprobations verbales. Israël affiche ostensiblement qu'il a renoncé aux négociations de paix, voire à accepter un jour un État palestinien indépendant. Les directions palestiniennes sont profondément divisées, ce qui laisse le peuple sans stratégie. La politique de conciliation de Mahmoud Abbas est un échec total qui l'oblige à se retirer. La reconnaissance unilatérale d'un État indépendant est une arme à double tranchant.
LIRE PAGE 8

SIDA

MANIF LE 1^{ER} DÉCEMBRE

Depuis son apparition, le Sida a tué 25 millions de personnes, l'équivalent de la population du Venezuela. Deux millions de malades sont morts en 2008. Près de 34 millions de personnes vivent aujourd'hui avec le sida, dont les deux tiers en Afrique subsaharienne. Face à cette maladie, trois logiques s'affrontent : celle de la prévention et de la distribution des médicaments génériques, celle des laboratoires qui recherchent toujours le profit maximum et enfin celle des idéologues religieux qui veulent imposer leur ordre moral quel qu'en soit le coût humain. LIRE PAGE 6 & 7



édito

Par **Olivier Besancenot**

LA POSTE : METTONS LE PAQUET !

La privatisation de la plus grosse entreprise du pays serait une catastrophe, à la fois pour les postiers et pour la population. C'est un scénario à la France Télécom qui est écrit à l'avance : des conditions de travail profondément détériorées et une Poste qui ne sera plus au service du public mais soumise aux intérêts privés. Seulement, avec la votation citoyenne, le gouvernement a été mis en difficulté : il est clair qu'une grande partie de la population est opposée à la privatisation. De plus, ces dernières semaines, les conflits locaux durs ont réussi à obtenir des victoires. La direction de La Poste a peur d'une explosion au moment où les projecteurs sont braqués sur l'entreprise. Les ennuis ne sont pas finis pour elle et pour le gouvernement. La grève nationale du 24 novembre a été suivie à 30%. Des appels syndicaux à la grève reconductible se sont multipliés les jours précédents. Une grève reconductible d'un grand nombre de postiers est possible. Les postiers vont se battre contre la privatisation, mais également pour mettre un coup d'arrêt aux suppressions d'emplois et aux restructurations, et arracher des augmentations de salaire. Il y a peu de chance que cette grève reconductible soit d'emblée majoritaire à l'échelle du pays. Mais si des milliers de grévistes se regroupent et s'organisent dans des assemblées générales et en comités de grève, s'ils n'hésitent pas à mener des actions qui feront mal à la direction de La Poste, le mouvement pourrait faire tâche d'huile, et ébranler le projet de privatisation. Dès maintenant, il faut construire des comités de lutte contre la privatisation et de soutien aux postiers et développer ceux qui se sont constitués dans la foulée de la votation. Pour mener la bataille dans l'opinion publique, pour convaincre que non, la privatisation n'est pas une fatalité. Et pour soutenir les postiers en grève. C'est une lutte des postiers et des usagers côte à côte qui pourra avoir raison du projet de privatisation. Une victoire sur cette question pourrait faire changer le climat dans le pays.

26 NOVEMBRE, NPA, FONTENAY-SOUS-BOIS. Interdire les licenciements, par nos luttes c'est possible ! Réunion publique avec Sandra Demarcq. RV à 20 heures. Foyer Aimée-Matteraz, 15, rue Jean-Pierre-Timbaud (bus 118, arrêt Danièle-Casanova, bus 301 arrêt La Fontaine).

26 NOVEMBRE, NPA, PARIS. Réunion publique autour des enjeux du sommet de Copenhague sur le climat, les propositions du NPA. Avec Cédric Durand, économiste. RV à 20 heures, à L'Archipel, 17, boulevard de Strasbourg, Paris 10^e.

26 NOVEMBRE, LA POSTE LES MUREAUX. Ciné-débat autour du film de Marie Pierre Jaury, *La Poste, un drôle de pli*, suivi d'un débat avec des syndicalistes et des usagers de la Poste. RV à 20h30 au Cinéma Frédéric Dard.

26 NOVEMBRE, NPA, VITRY-SUR-SEINE. Réunion publique : *Notre santé vaut mieux que leurs profits !* avec Didier Poupardin, médecin à Vitry, et Pascal

Phat Tan, infirmier, syndicaliste à l'hôpital Charles-Foix à Ivry. RV salle du château, place du Marché, 6, rue Montebello, Vitry.

27 NOVEMBRE, MARSEILLE. Conférence débat « *Les techno-sciences : Avenir Radieux ? Catastrophes ?* » à l'université populaire et républicaine, avec Nicolas Chevassus au Louis, journaliste scientifique. RV à 19 heures, Maison du citoyen, 233, Corniche Kennedy, Marseille.

27 NOVEMBRE, LA BRÈCHE, PARIS. Débat autour du livre *Chroniques carcérales* de Jean-Marc Rouillon et du film *Joëlle Aubron, un parcours militant*. RV à 20h30, librairie La Brèche, 27 rue Taine, Paris (M^o Daumesnil).

27 NOVEMBRE, NPA, VESOUL. Réunion publique avec Yvan Zimmerman, pour parler de la crise et de toute l'actualité sociale, en particulier dans l'automobile.

à noter

RV à 20h30 au Café français de Vesoul.

28 NOVEMBRE, LA POSTE, PARIS. Manifestation nationale décentralisée pour faire reculer le gouvernement sur son projet de privatisation de la Poste.

28 NOVEMBRE, MANIF, GENÈVE. Manifestation internationale contre l'OMC. RV à 14 heures, Place Neuve.

28-29 NOVEMBRE, NPA, SAINT-DENIS. Première conférence nationale des salariés du public et du privé, organisée par le NPA à la Bourse du travail de Saint-Denis.

29 NOVEMBRE, SANS-PAPIERS, PARIS. Manifestation contre l'immigration jetable, à l'appel de l'Ucjj. RV à 14h30 place Edmond-Rostand, M^o Luxembourg.

29 NOVEMBRE, HONDURAS, PARIS. Rassemblement à Paris pour dénoncer la

mascarade électorale organisée par les putschistes au Honduras. RV à partir de 18 heures, Place Saint-Michel.

1^{ER} DÉCEMBRE, SIDA. Journée mondiale contre le Sida. Manifestation à l'appel d'Act Up. RV à 18h30 autour du mot d'ordre « *SIDA : La crise a ses coupables* ». (lire pages 6-7)

1^{ER} DÉCEMBRE, MEETING, PARIS. Meeting unitaire Contre la taxation des accidentés du travail, sous la présidence de la Fondation Copernic. RV à 19 heures. salle Jean Dame, 17, rue Léopold Bellan, M^o Sentier.

DU 20 NOVEMBRE AU 5 DÉCEMBRE, NATIONAL. Des marches régionales contre le chômage, les précarités et les licenciements sont organisées qui annoncent la manifestation nationale le 5 décembre.

À SUIVRE SUR
www.npa2009.org

regards



Propos recueillis par Léo Carvalho

PRISONS, HALTE À LA MISE AU BAN !

À l'occasion des dix ans de Ban public, qui se bat pour le respect des droits des personnes incarcérées et de leurs proches, entretien avec Laura, membre de l'association.

Peux-tu présenter Ban public, notamment ses objectifs ?

Ban Public est une association d'aide aux personnes incarcérées et à leurs proches, qui a dix ans cette année. Elle a deux missions principales : d'abord et avant tout l'aide directe aux personnes et aux proches par mail, courrier, téléphone, et en soutien avec du renvoi et du lien avec toutes les autres structures qui pourraient nous aider ; par ailleurs beaucoup d'informations arrivent via notre site internet¹. L'idée est d'informer les gens concernés directement et le public sur la réalité de la question carcérale, et aussi faire du lien entre les personnes qui vivent ces situations-là, parce que les gens sont extrêmement isolés. On ne touche pas de subventions publiques, on est tous bénévoles, parce qu'on tient énormément à notre indépendance, aussi bien vis-à-vis du pouvoir évidemment, que de tout ce qui peut corrompre d'autres associations, notamment l'argent. Et Ban public est constituée principalement de personnes incarcérées : sur 100 adhérents, 80 sont en prison. Les autres sont pour la plupart d'anciens détenus ou des proches de détenus.

Le débat politique a tendance à réduire la question carcérale à celle de la surpopulation, est-ce que c'est justifié selon toi ?

C'est une question extrêmement piègeuse, parce que si on part du postulat qu'il y a une surpopulation carcérale, la solution logique c'est « construisons des prisons pour avoir plus de places ». Or, évidemment, le débat est biaisé, parce que le vrai problème c'est pourquoi y a-t-il autant de gens en prison, et surtout qui met-on en prison ? Un tiers des personnes incarcérées sont en détention provisoire, n'ont pas encore été jugées et bénéficient théoriquement de la présomption d'innocence. Dedans, il y a énormément de personnes atteintes de maladies psychiatriques. On a constaté qu'il y avait de moins en moins de prononcés d'irresponsabilité pénale, et on retrouve de plus en plus de personnes malades psychiatriques en prison, or la prison est extrêmement pathogène dans ces cas-là.

Comment juges-tu la politique carcérale menée par les gouvernements successifs depuis dix ans ?

Depuis le bouquin de Vasseur en 2000², l'opinion publique (donc le politique) s'est emparée de la question de l'état des prisons. On a quand même eu deux rapports parlementaires qui ont qualifié la prison de « honte de la République ». Sarkozy lui-même a réitéré le propos. Mais on a un discours et derrière on n'a absolument rien ! Et de toute façon, à se préoccuper de l'état des prisons on revient sur ce faux problème : oui, il y a énormément de prisons délabrées, c'est dégueulasse et il faut changer ça. Mais il ne suffit pas de construire de nouvelles prisons pour régler le problème des conditions indignes de détention. C'est important de rappeler que l'incarcération c'est la privation de la liberté d'aller et venir, et non pas la privation de libertés avec un

« s » et qui engloberait tout ce qui bouge. En pratique, une personne incarcérée, on lui nie toute citoyenneté, tout ce qui relève du droit commun et des libertés traditionnelles. Par exemple, il n'y a pas de droit du travail en prison. Pourtant les prisonniers travaillent tout de même, mais dans des conditions intolérables. Donc, quand on parle de logique de réinsertion et qu'on n'est même pas foutu d'appliquer le droit du travail, ça pose quand même sacrément question.

Est-ce que la loi pénitentiaire, votée récemment à l'Assemblée, va changer quelque chose et, si non, quelles propositions alternatives porte Ban public ?

Ban public est contre le principe même d'une loi pénitentiaire, puisque ce qu'on réclame à cor et à cri c'est l'application du droit commun. Un exemple tout simple de proposition, c'est le permis de visite automatique dès le premier jour pour la famille proche, parce que c'est inadmissible de devoir attendre deux ou trois mois pour pouvoir avoir un permis de visite, alors que le taux de suicide est extrêmement élevé pendant la première semaine. C'est aussi le droit à la personne incarcérée de participer à la gestion de la prison (activités socioculturelles, « cantinage », location de téléviseurs). Sinon il est extrêmement important de mettre en place des aménagements de peine. Actuellement plus des trois quarts des gens font une sortie sèche, c'est-à-dire que du jour au lendemain ils se retrouvent dehors, à la rue, sans aucun revenu, sans aucun soutien. C'est une mise au ban quand on est incarcéré, mais c'est une mise au ban dans le reste de sa vie.

1. www.prison.eu.org
2. *Médecin-chef à la prison de la Santé* (2000)

interview en version longue sur
www.npa2009.org



(DR)



AZF LA JUSTICE DE CLASSE EST PASSÉE

Alors que le tribunal dénonce les fautes commises, aucune condamnation n'a été prononcée contre l'entreprise sous-traitante et Total dans la catastrophe d'AZF.



(PHOTOTHÈQUE ROUGE/BABAR)

Dans les médias, la scandaleuse relâche des accusés du procès de la catastrophe du 21 septembre 2001 a été éclipsée par «la main de Thierry Henri». Cela est révoltant car, pour AZF, il y a eu 31 morts, des milliers de blessés, alors que dans le cas du foot, il ne s'agit que d'une énorme masse de fric brassée autour de la coupe du monde. Mais, toute proportion gardée, le rapprochement met en évidence une morale commune : on peut tricher, faire une faute, il suffit de ne pas se faire prendre. Il y a des règles pour ceux d'en bas dont les puissants peuvent s'exonérer. À Toulouse, le tribunal a longuement énuméré les preuves de «fautes organisationnelles» et de manquements à la sécurité de la société Grande Paroisse, déclarant : «Le dommage est patent, les fautes sont toutes en lien avec le croisement de deux produits

incompatibles, le DCCNa et le nitrate d'ammonium, qui a explosé, mais il manque le dernier maillon, la preuve de la présence de DCCNa dans la benne déversée sur le tas de nitrates une demi-heure avant l'explosion». Il a aussi souligné qu'«une franche collaboration de Grande Paroisse et de sa commission d'enquête interne auraient permis l'analyse de la benne et aurait rendu inutile l'intervention d'institutions judiciaires». Le tribunal est donc capable de dire que Grande Paroisse a commis des fautes et dissimulé les preuves et d'en conclure en même temps à la relâche de l'entreprise et de son directeur «au bénéfice du doute» pour manque de preuves. L'argument formel est que le tribunal ne peut pas «raisonner par défaut, car sur le plan pénal il faut démontrer une faute commise et le lien de causalité certain avec les dommages». Mais ce raisonnement n'est pas recevable. La catastrophe est à sa racine

un accident du travail et doit donc être analysée comme tel, puisque qu'elle a été provoquée à l'intérieur d'une entreprise où le patron est seul responsable de l'organisation du travail et de la production. Le fait de ne pas pouvoir expliquer l'explosion ne peut décharger sa responsabilité, bien au contraire. Les patrons ne manquent pas une occasion de rappeler que ce sont eux qui décident de supprimer les emplois, de sous-traiter... mais refusent d'en assumer les conséquences. Le tribunal a aussi déclaré «hors de cause» Total et son ex-PDG, Thierry Desmarest, alors que le groupe, dont Grande Paroisse n'est qu'une filiale, est le véritable décideur. Total a mis tout son poids et son expérience de multinationale familière de la corruption et de la tromperie pour semer le doute. Ce jugement est une insulte à celles et ceux qui ont vu leur logement, leur environnement, leur emploi, leur santé

et leur vie détruits en quelques secondes. Après avoir mis en danger la vie de tant de salariés, directs ou sous-traitants, ainsi que celle de l'ensemble de la population, en sacrifiant une nouvelle fois la sécurité au profit, le groupe Total s'est illustré par sa capacité à faire obstacle à la mise en évidence de sa culpabilité. Pour toutes les victimes d'accidents du travail, d'accidents industriels, de pollution ou de maladies professionnelles, le résultat du procès sonne comme un permis de continuer à tuer impunément. Pour empêcher un groupe comme Total de continuer à nuire, que ce soit en France, en Birmanie ou en Afrique, que ce soit à l'égard des salariés, des riverains ou de l'environnement, il n'y a pas d'autre solution que de réquisitionner ses profits et de le mettre sous le contrôle de la population et des salariés.

Frida Fuego

SANS-PAPIERS

SUITE DE LA PAGE 1

La déclaration du ministre du Travail, suivie de quelques heures par celle d'Éric Besson, annonçant une circulaire permettant la régularisation de tout au plus 1 000 travailleurs sans papiers, sont une seule et même opération, parfaitement dans la continuité du fumeux débat sur l'identité nationale. Alors que des régions entières sont touchées de plein fouet par les effets de la crise, que les plans de licenciements pleuvent et que la casse des services publics rencontre une hostilité croissante dans la population, la droite à recours à la bonne vieille recette du bouc émissaire en s'en prenant aux immigrés.

Dans un tel contexte, la grève des travailleurs sans papiers est un exemple pour tous. Depuis sept semaines, ils luttent avec courage et détermination pour imposer leurs droits, en dépit des provocations patronales et policières, et du quasi-mutisme des médias. L'existence de comités de soutien, d'un cadre unitaire et de réunions hebdomadaires des délégués, des piquets de grève ont permis d'organiser efficacement la solidarité. La mobilisation ne faiblit pas et le nombre des grévistes s'élève à plus de 5 200.

Pour autant, le gouvernement, après avoir concédé quelques avancées sur les conditions de régularisation des intérimaires et des agents de sécurité, vient de décider unilatéralement de rompre les négociations et de s'en tenir à une circulaire qui ne concernerait qu'un millier de salariés. Il s'agit là d'une véritable provocation, à l'encontre des grévistes, mais également des organisations, partis et syndicats qui les soutiennent. C'est, au-delà des travailleurs sans papiers, l'ensemble du mouvement ouvrier qui est visé dans ces attaques.

Face à l'intransigeance du patronat et du gouvernement, il est urgent de renforcer la lutte en lui donnant les moyens de s'étendre et de renforcer les liens avec la population. Une grande initiative centrale s'impose aujourd'hui pour donner plus de visibilité au mouvement et pour que les grévistes se rencontrent, comme cela avait été le cas à l'occasion des deux meetings organisés lors de la grève des travailleurs sans papiers de l'an passé.

Enfin, il est temps d'organiser la convergence des différents fronts de lutte pour la régularisation de tous les sans-papiers. Les combats menés par RESF pour les droits des enfants et des familles, celui des collectifs regroupés au sein du ministère pour la Régularisation de tous les sans-papiers, comme celui des grévistes d'Ile-de-France se rejoignent. L'appel de l'Ucij¹ à manifester, dimanche 29 novembre à Paris, va dans ce sens. Il permettra à toutes celles et tous ceux qui en ont marre des contrôles au faciès, de la xénophobie et du racisme d'État, des centres de rétention et de la traque aux sans-papiers, de se retrouver aux côtés des grévistes. Il est temps que la peur change de camp!

Alain Pojolat

Ucij : Uni(e)s contre l'immigration jetable est un collectif unitaire qui regroupe plus de 70 associations, partis et syndicats.



et aussi



VIOLS EN HAUSSE. Selon l'enquête publiée par l'Insee, 312 000 femmes ont été victimes de violences sexuelles en 2007-2008, soit une augmentation de 12,6% par rapport à 2006-2007. Sur cette période, 150 000 femmes ont subi un viol, ce qui représente 208 femmes violées par jour en France ! 70% de ces viols sont le fait d'une personne de l'entourage proche ou familial. Un avortement sur quatre est lié à ces violences et seulement 5% des victimes portent plainte. Il faut briser le mur du silence. C'est ce que font les militantes féministes qui organisent dans les départements des journées de sensibilisation. Par ailleurs, en 2008, 156 femmes sont mortes sous les coups de leur conjoint, soit une tous les deux-trois jours. Tout cela renforce la nécessité d'une loi cadre, comme le réclame le Collectif national pour les droits des femmes, qui ne se cantonne pas à la répression mais intègre la prévention, l'éducation (formation à l'école et des professionnels) et la solidarité avec les victimes (manque de structures d'hébergement).

LOI SUR LA RÉCIDIVE. Depuis 2008, la loi créant la rétention et la surveillance de sûreté permet d'enfermer ou de contrôler des détenus ayant purgé leur peine. Malgré le rejet du conseil constitutionnel concernant la rétention de sûreté – la prison après la prison – Sarkozy s'acharne. Principales mesures votées : l'interdiction de séjour des criminels sexuels libérés dans la commune de la victime et obligation de soins. Le projet prévoit d'obliger les criminels sexuels à suivre des soins, notamment anti-hormonaux, à leur sortie de prison (retour en prison en cas de refus). La loi prévoit aussi l'extension de la surveillance de sûreté (les condamnés à plus de dix ans, considérés comme « dangereux », devront, après leur peine et durant deux ans, accepter d'être surveillés sous peine de rétention de sûreté) et un fichier répertoriant la « dangerosité » des individus, avec extension de la prise des empreintes génétiques. Ce délire répressif à fort relent électoral serait risible s'il n'était pas inutile et dangereux.

SURENDETTEMENT. 48 880 nouveaux dossiers ont été déposés devant les commissions départementales de surendettement au troisième trimestre 2009, portant le total depuis janvier à 162 171. Entre le 1^{er} janvier et le 30 septembre dernier, 32 000 procédures de rétablissement personnel (PRP) ont été déclenchées par les commissions, contre 25 000 un an plus tôt. Cette aggravation est confirmée par toutes les associations. Depuis le resserrement des conditions de crédit, les classes moyennes sont de plus en plus nombreuses à être en difficulté. La crise économique a fait replonger bon nombre de surendettés, ne leur laissant pour vivre que des sommes dérisoires. La moyenne de surendettement atteint 40 000 euros par dossier en France. À raison de 18% à 21% de taux d'intérêt par crédit, le seul règlement des intérêts s'élève à près de 700 euros par mois. Alors que les banques s'enrichissent, les endettés, eux, s'enfoncent.



BISPHÉNOL PAS D'ŒSTROGÈNE DANS LES BIBERONS!

Malgré sa dangerosité, le bisphénol est toujours couramment utilisé, notamment dans les produits pour enfants.

DEPUIS les années 1950, le bisphénol A, un œstrogène de synthèse, est utilisé pour durcir le polycarbonate. Il est si couramment utilisé que 98% des Américains en ont dans les urines, mais aussi dans le sang du cordon ombilical, le liquide amniotique. Il est classé «reprotoxique niveau 3», c'est-à-dire toxique pour la reproduction, par l'Union européenne. Il est pourtant utilisé dans les vernis intérieurs des boîtes de conserve, certains emballages alimentaires, les fontaines à eau, et aussi dans les biberons. L'usure, le brossage et surtout le chauffage libèrent dans le lait des nourrissons de grandes quantités de bisphénol. Des études de plus en plus nombreuses montrent que cet œstrogène de synthèse, un perturbateur endocrinien donc, favorise les cancers du sein et de la prostate, la baisse de la production des spermatozoïdes, les problèmes d'attention et d'agressivité chez les enfants, l'obésité, le diabète, les problèmes thyroïdiens. Il participe très probablement à la montée très préoccupante des cancers hormono-dépendants (seins, prostate).

Le 18 octobre 2008, sous la pression des organisations de consommateurs, le Canada interdit le bisphénol dans les biberons, assiettes et bols pour enfants. À l'opposé de ce principe de précaution, en 2006, l'autorité européenne de sécurité des aliments, l'Efsa, remonte les doses journalières admissibles de 10 à 50 microgrammes par kilo de poids corporel et par jour. Pourtant de nombreuses études ont montré des effets néfastes pour des doses très inférieures. Et surtout, on sait maintenant que pour les perturbateurs endocriniens, notamment chez le nourrisson en pleine différenciation sexuelle, à doses extrêmement faibles, les variations de doses comptent parfois autant que les doses elles-mêmes. En 2005, 90% des études financées sur fonds publics retrouvent des effets néfastes. 0% de celles financées sur fonds privés! Une remarque qui n'est pas anodine, quand on sait que de nombreux experts de l'Efsa ont travaillé ou sont financés par l'industrie agroalimentaire. Il n'y a pas d'autre solution que d'interdire le bisphénol alimentaire, notamment pour les plus petits.

En France, au nom du principe de précaution, souvent à l'initiative d'élus verts, comme à Paris, Clermont ou Nantes ou du NPA, comme à Canteleu, des conseils municipaux prennent position contre le bisphénol dans les biberons. Interdiction des biberons au bisphénol dans les crèches, information aux parents dans les journaux municipaux, distribution de biberons en verre incassable, donc sans bisphénol, aux nouveaux parents. Il y a quinze jours, sous la pression du Réseau environnement santé, l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments, qui avait elle aussi conclu à l'absence de risques du bisphénol, a accepté de revoir le dossier. Une bataille qui doit d'abord nous faire avancer vite vers l'interdiction du bisphénol dans tous les produits destinés aux enfants.

Frank Cantaloup



Francfort, le 24 février. Chez les traders aussi, on sait s'amuser... (REUTERS/KAI PFAFFENBACH)

CRISE REPRISE, QUELLE REPRISE?

La prétendue reprise qui s'étale à longueur de colonnes dans la presse risque de faire long feu...

Jean-Claude Trichet, président de la Banque centrale européenne, voit dans la situation actuelle «des signes encourageants de reprise», mais s'attend à ce que l'économie suive une «route chaotique» dans les temps qui viennent. Il ne fait ainsi que traduire un sentiment prévalant dans la classe dominante. La rentabilité retrouvée des entreprises obtenue en taillant dans leurs coûts et leurs effectifs réduit les débouchés des fournisseurs et les revenus des travailleurs mis sur la touche. D'où les «plans de relance» destinés à éviter que ce processus se propage. Ces plans ont plus ou moins réussi à arrêter la chute de la production, sans pour autant résoudre les problèmes à l'origine de la crise. Il demeure ainsi, au sein de l'économie mondiale, une série de bombes qui peuvent exploser à tout moment, en provoquant de nouveaux dégâts. La première bombe est celle de l'immobilier américain. Car une bonne partie des titres «toxiques» détenus par

les banques du monde entier est constituée de prêts hypothécaires «made in USA». La valeur de ces titres demeure au plus bas. Les grandes banques – trop grosses pour qu'on les laisse couler – ont été rescapées par la Banque fédérale (Fed), qui a garanti leurs dépôts et pris à son compte une partie de leurs titres toxiques. À cela s'ajoute la situation précaire de bien des banques locales, spécialisées dans l'immobilier commercial dont une certaine a déjà fait faillite, et des dizaines d'autres sont menacées. Or, ces banques financent aussi, en grande partie, les PME, censées créer les emplois nouveaux.

Lors des récessions précédentes, l'immobilier a joué un rôle important dans la reprise. Or, actuellement, bien que l'économie US soit «officiellement» sortie de la récession, la construction continue d'être un boulet, plutôt qu'un moteur. Pourtant l'État continue de subventionner les primo-accédants à un logement et de se porter garant de leurs emprunts.

La politique des banques centrales, qui consiste à donner

au système bancaire un accès au crédit quasiment illimité à un taux presque nul, est à l'origine d'une autre bombe à retardement. La Bourse est rapidement remontée grâce à un afflux de capitaux à la recherche de gains rapides et faciles et la bulle ainsi engendrée risque de se dégonfler d'un moment à l'autre.

Les intermédiaires financiers de tous poils, soudain réveillés, poussent évidemment à la roue, leurs commissions – sonnantes et rébuchantes, quoi qu'il arrive – augmentant avec le nombre et le volume des transactions.

Les facilités de crédit des banques centrales sont à l'origine d'un autre type de bombe, le *carry trade*, qui consiste à s'endetter en dollars, à un taux pratiquement nul, et à prêter dans une autre devise, à un taux (un peu) plus élevé. Le succès de cette pratique suppose que le dollar va continuer de se dévaluer, ce qui semble raisonnable, étant donné le déficit extérieur persistant des États-Unis. Mais toutes les spéculations ont pour point de départ des arguments «raisonnables». Il se peut que le dol-

lar s'effondre, et c'est alors une bombe d'un tout autre genre qui explosera, provoquant des dégâts que personne n'ose même imaginer. Mais il se peut aussi qu'il connaisse un regain de santé, probablement passager, suffisant pour ruiner ceux qui ont misé sur le *carry trade*, et donc pour mettre en difficulté, une fois de plus, les banques qui leur ont prêté, contre rémunération, des capitaux pour spéculer.

Si on tient compte en outre de la dette des administrations publiques et de la «relance» à tout va en Chine, qui risquent de mener à une crise de surproduction généralisée, on peut dire que le capitalisme est loin d'être sorti du bourbier dans lequel il nous a entraînés.

Bernard Guerrien'

Bernard Guerrien est chercheur en économie au laboratoire Sarmos à Paris 1 (www.bernardguerrien.com). Il participe au groupe d'étudiants et d'enseignants critiques www.autisme-economie.org

et aussi

LE FOOT, C'EST COMME ÇA! On ne peut pas dire que les politiques aient brillé par leur défense des valeurs censément incarnées par le sport. Il est vrai que le fair-play pèse peu face au montant actuel des salaires des joueurs, qui gagnent en valeur marchande à chaque qualification, mais aussi plus largement. *Les Échos* n'en font pas mystère : côté Brasseurs de France, Darty ou encore TF1, qui a investi dans l'affaire 120 millions d'euros pour l'exclusivité de la diffusion des 64 matches, ce fut un «ouf de soulagement». On comprend mieux les déclarations de Sarkozy... Pourtant, puisqu'on a scandaleusement fait revoter les Irlandais, pourquoi ne pas faire rejouer l'équipe de France?

ATTENTION AUX PUCES. Le 21 novembre, des membres de la Confédération paysanne de la Drôme et l'association grenobloise Pièces et main-d'œuvre ont occupé le pôle traçabilité de Valence pour alerter contre l'obligation d'introduire une puce électronique

dans les animaux d'élevage (en commençant par les ovins et caprins à partir de juillet 2010). Les puces RFID disposent d'une antenne leur permettant de recevoir et de répondre à des requêtes radio. Elles contiennent un identifiant et des données descriptives. Elles sont déjà utilisées dans les passeports biométriques, les cartes de transport ou les Vélib'. Si ces puces peuvent avoir des utilisations très intéressantes, notamment dans le domaine médical, leur généralisation peut s'avérer dangereuse et liberticide. Ainsi, l'itinéraire pris par un usager du Vélib' est conservé à son insu et pourrait être utilisé pour tout autre chose que la gestion des vélos. L'exigence de transparence face à un pouvoir sécuritaire est d'actualité, d'autant plus que ces puces représentent un marché juteux pour certaines entreprises françaises.

DÉSŒBÉISSANCE MÉDICALE 2. La campagne de soutien au docteur Poupardin, médecin de Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne) s'amplifie.

Un comité de soutien constitué de patients, de médecins et de militants fait signer des pétitions s'adressant à la CPAM du Val-de-Marne et rencontre un soutien populaire et militant important. Ce médecin d'un quartier populaire (voir *Tout est à nous* n°26) est menacé de sanctions financières par la Caisse primaire d'assurance maladie car il prescrit à ses malades atteints de maladies de longue durée (ALD) tous les médicaments à 100%. La Sécu a prévu pour ces malades en ALD des ordonnances bizonnes (une zone à 100% pour la maladie, l'autre zone étant pour le reste). Poupardin considère que les malades sont des personnes et non des sommes d'organes ou de pathologies. Par exemple, un diabétique victime d'une infection mal soignée voit son diabète aggravé. Or, 14% de la population ne se soignant pas ou mal pour des raisons financières, cette bataille contre la marchandisation de la santé est très importante. Pour soutenir : <http://didierpoupardin.wordpress.com>

Nos emplois, pas leurs profits!

M-REAL COLLECTIF UNITAIRE PROMETTEUR



Les salariées de l'usine de pâte à papier M-Real (dans l'Eure) ont lancé le collectif pour le maintien et le développement de l'emploi, à l'initiative de la CGT, soutenus par de nombreux partis, syndicats et élus. Le bras de fer commence.

Personne ne s'y attendait : lundi 16 novembre, devant la presse, 90 salariés (dont 70 collègues venus sur leur temps de repos) ont lancé le collectif pour le maintien et le développement de l'emploi, à l'initiative de la CGT, associée à la CGC, après la fermeture de l'usine de pâte à papier d'Alizay (Eure). Le MRC, le NPA, le PCF, le PRG, le PS et les Verts, ainsi que les élus des environs, étaient présents.



(PHOTOTHÈQUE ROUGE/JMB)

« Nous avons hésité à prendre cette initiative », explique notre camarade Thierry Philippot, secrétaire du comité d'entreprise, « mais il est plus que temps si on veut enrayer la machine infernale ! » L'unité de production intégrée fait la force du site. Pourtant, depuis des mois, la machine à papier tourne avec de la pâte recyclée apportée d'Angleterre par 30 camions par jour, au lieu de celle fabriquée sur place. Il a été difficile de convaincre les opérateurs qu'ils étaient concernés par ce qu'il se passe en face. Pourtant, si la combustion des résidus de bois ne fournit plus l'énorme quantité d'énergie nécessaire à la marche des deux unités de production, il faut l'acheter à EDF, comme c'est le cas en ce moment. Donc, si la pâte ne redémarre pas, ce sera la fin du site d'ici deux ans. 150 emplois sont directement concernés (production, maintenance et administratifs) et au moins trois fois plus indirectement (en particulier chez les forestiers). Mais, comme le relevait le bulletin d'entreprise du NPA le mois dernier, les hauts responsables ont une marge de manœuvre que les simples travailleurs n'ont pas : ainsi la DRH s'est reconvertie en responsable régionale à... Pôle Emploi ! D'autres partent avec

le parachute de la GPEC¹ (contrat suspendu pendant 18 mois d'essai), empochent les aides en spéculant sur un PSE pour en palper davantage encore. Selon les représentants syndicaux, « c'est clair, nous n'avons pas les mêmes intérêts que ces cadres-là : pas les mêmes augmentations, moins de jours de congés, et surtout pas les mêmes chances de retrouver un boulot. Pour nous, il n'y a vraiment qu'une carte à jouer : la lutte collective, solidaire, pour garder notre emploi d'abord et en priorité, et si ça tourne vraiment mal, pour vendre notre peau le plus chèrement possible. » À Alizay, il y a encore dix mois, 415 salariés fabriquaient environ 300 000 tonnes de pâte par an et autant de papier, grâce à cinq équipes qui travaillaient en continu (avec seulement un week-end libre par mois). Mais après l'arrêt technique normal de février,

avec 30 000 tonnes d'avance dans les magasins, la production de pâte n'a pas redémarré. Les ouvriers ont été affectés à des travaux de maintenance ou mis en formation, ce qui ne les a pas vraiment inquiétés. Mais mois après mois, le redémarrage a été repoussé, pour aboutir en septembre au chômage partiel pour 60 salariés. Du fait de la pression syndicale, et plus encore de la volonté du groupe finlandais de ne pas faire de vagues tandis qu'il tentait de vendre le site, la perte de revenus est restée limitée à 10% du salaire brut, et l'arrêt des machines prolongé jusqu'au 31 décembre. Or, le redémarrage suppose de réaliser pour 3 millions d'euros de travaux, et rien ne vient. Les étrennes pourraient ainsi avoir une allure de plan dit « social ». Pour le collectif unitaire, les objectifs sont clairement définis dans une pétition à voca-

tion de masse : redémarrage immédiat de l'usine de pâte, maintien de tous les emplois tant pour les embauchés que pour les sous-traitants, de nouveaux investissements rapides sur le site (station de désencrage, chaudière biomasse, fabrication de granulés de chauffage...). Des illusions existent sur le résultat des rencontres avec les pouvoirs publics. Le NPA fera lui tout son possible pour faire vivre la mobilisation, à la fois dans la boîte et à l'extérieur. Dans une région touchée de plein fouet par les licenciements, cette mobilisation peut peut-être aider à coordonner les actions de résistance.

Correspondants

1. Gestion prévisionnelle des emplois et compétences.

GRÈVE SNCF : LA LUTTE PAIE ! Les agents commerciaux de Paris gare de Lyon (agents d'accueil et vendeurs) étaient en grève reconductible depuis le 17 novembre, à l'appel de SUD Rail et de la CGT. Ils ont ainsi crié leur ras-le-bol de l'augmentation des cadences, du manque de personnel qui allonge les files d'attente aux guichets, des sanctions qui fleurissent sans raisons et du management agressif. Organisés en assemblée générale, les grévistes, majoritairement de jeunes militants et des non-syndiqués, ont bruyamment manifesté leur colère en gare, recueillant de nombreux encouragements d'usagers solidaires. La direction de la SNCF, qui avait choisi de jouer le pourrissement, a cédé au bout de quatre jours sur une partie des revendications : augmentation des temps de pause, augmentation des postes en horaire de journée, paiement des heures supplémentaires... Les grévistes reprennent donc le travail la tête haute. Même s'ils n'ont pas gagné sur toutes leurs revendications, ils comptent bien mettre à profit la solidarité qu'ils ont développée pendant cette grève.

CAMPAGNE EMPLOI : RÉUNION EN CHARENTE-MARITIME. À Saint-Jean-d'Angély (Charente-Maritime), beaucoup d'entreprises ont fermé ou subi des restructurations entraînant des licenciements, la dernière en date étant l'entreprise de bois Malvaux. Lors du débat, de nombreuses questions se sont posées. Comment endiguer la destruction programmée par le gouvernement des systèmes de protection collective, en particulier le Code du travail ? Comment empêcher les patrons de nous jeter dehors ? Les travailleurs doivent-ils reprendre leurs entreprises (on évoque les LIP) en créant des coopératives ouvrières et en développant une économie sociale ? Comment combattre les multinationales ? Comment imposer la grève générale aux directions syndicales (critique unanime de la tactique syndicale de l'année dernière avec les journées d'action sans lendemain) ? 1968 et la révolution sont évoqués. Le débat s'est aussi engagé sur la sortie du capitalisme et le projet de société à construire. Cette réunion dans une ville où le NPA n'est pas encore constitué est une première étape encourageante.

De l'argent, il y en a !

En 2006, 17 dirigeants d'EADS ont revendu discrètement leurs stock-options. Au courant du retard prévisible de l'A380, ils ont anticipé la chute libre de l'action d'EADS. Ce délit d'initié leur a rapporté environ 90 millions d'euros. Au même moment, la suppression de 10 000 emplois était annoncée par la société. Socialisation des pertes « anticipées », privatisation des profits : vieille règle d'or du capitalisme !

PRÉCARITÉS LYON SE MOBILISE

L'APPEL lancé par le collectif Droits nouveaux en mai dernier, lors des États généraux de la précarité, a été entendu dans la capitale des Gaules. Il s'est traduit par la création d'un collectif unitaire chargé de coordonner l'organisation des Marches contre le chômage, les licenciements et les précarités, qui ont démarré le 20 novembre. Ce soir-là, un apéro chômeurs suivi d'un meeting animé par Évelyne Perrin (AC!) et Charles Hoareau (CGT M'PEP) marqueront le début de la quinzaine de mobilisations des précaires, salariés ou non, à travers la cité rhodanienne. Cette soirée sera surtout l'occasion pour les plus démunis de l'agglomération lyonnaise de s'impliquer concrètement dans la contestation qui prend forme. Chaque jour, des boîtes en lutte rejoignent le mouvement qui est né d'une volonté commune de ne plus subir les événements mais de les contester haut et fort. Que ce soient RVI, Sanofi, en passant par la SNCF et le Pôle Emploi, pour ne citer que les grandes entreprises, la mobilisation se généralise. Cela renforce l'idée d'une lutte commune contre la précarité qui ne concernerait pas seulement les associations de chômeurs et précaires mais l'ensemble de la population exploitée, qu'elle ait un emploi ou pas. En ce sens, les actions prévues conjointement, dans les agences Pôle Emploi, à la Direction du travail, jusqu'aux grilles des entreprises en lutte, marqueront la solidarité entre les privés d'emploi et les travailleurs du service public comme du secteur privé. Mais, la précarité dépassant largement le cadre du travail, les mobilisations doivent elles aussi élargir leurs champs d'actions. C'est pourquoi les marcheurs lyonnais passeront par Vaulx-en-Velin et Vénissieux, deux cités représentatives de la précarisation effrénée de la société et des discriminations qu'elle engendre. Et dans le même esprit, la manifestation nationale du 5 décembre partira du Mas-du-Taureau à Vaulx-en-Velin pour se rendre à la Bourse du travail de Lyon, en passant par Villeurbanne. Cet ultime cortège sera renforcé par des camarades venus du grand Sud Est, que ce soit Clermont-Ferrand, Grenoble, Valence, Saint-Étienne, Vienne, Bourg-en-Bresse, voire Marseille. Ces Marches doivent servir de points de rencontre entre différentes catégories de la population qui partagent le même quotidien de privations, de restrictions, de misère sociale, mais qui n'ont plus l'occasion d'exprimer ensemble leur ras-le-bol.

Correspondants



1^{er} DÉCEMBRE : JOUR DE LUTTE CONTRE

VIH/SIDA : de quoi parle-t-on ?

L'INFECTION

par le VIH (virus de l'immunodéficience humaine), davantage connue sous le terme de séropositivité, n'implique pas la présence de symptômes.

Le VIH est en revanche transmissible par voie sexuelle ou sanguine, et peut déboucher sur le sida.

Le sida, ou Syndrome de l'immunodéficience acquise constitue le stade avancé de l'infection VIH, se traduit par la destruction des cellules immunitaires, rendant l'organisme vulnérable à des maladies dites opportunes, qui peuvent dès lors être mortelles.

Après plus de 25 ans d'épidémie de sida, et la mobilisation d'une partie du mouvement LGBTI et du milieu de la santé pour informer et combattre la maladie, il n'existe toujours pas de prise en charge mondiale de la pandémie. Au lieu de la mise en œuvre d'un accès aux soins et aux outils de prévention, nous assistons à la promotion de politiques répressives et moralistes rappelant les premières heures du sida, quand il était désigné comme la maladie des homosexuels, des héroïnomanes, des hémophiles et des Haïtiens. D'après l'Onusida, plus de 25 millions de personnes sont mortes depuis l'apparition de la maladie et elles sont près de 35 millions à l'heure actuelle à vivre avec le sida, dont plus des deux tiers dans les pays en voie de développement. La situation est totalement inégalitaire : aux populations du Nord, les traitements et tous les outils de prévention ; à celles du sud, la prévention, souvent accompagnée de programmes moralistes prônant l'abstinence et la fidélité, l'accès encore trop restreint aux traitements, et l'espoir d'un vaccin dans un temps indéterminé.

LES ACTEURS DE LA LUTTE CONTRE LE SIDA

Très rapidement après la découverte du sida, la mobilisation collective autour des personnes touchées ou de la communauté homosexuelle s'est organisée pour faire face à l'épidémie.

Lutter contre le VIH/sida est donc devenu un des principaux défis auxquels l'humanité est confrontée, et cette lutte répond à une triple exigence : une exigence humaine et éthique, puisque le sida, avec la tuberculose et le paludisme, est la première cause de mortalité en Afrique subsaharienne ; une exigence économique et sociale, puisque cette maladie exacerbe la pauvreté, les inégalités et la vulnérabilité des individus, et enfin une exigence stratégique et politique, qui nécessite une coopération internationale dans la lutte.

Aides (1984) et Act-Up (1989) sont les principales structures militantes sur le terrain de la lutte contre le sida et les IST (Infections sexuellement transmissibles) en France.

Elles ont accompagné toutes les mobilisations entourant les politiques de santé : prévention, accès aux soins, lutte contre la stigmatisation et la judiciarisation de l'épidémie. Elles sont composées et dirigées par les personnes touchées et leurs proches, et non par des médecins. À l'inverse des structures caritatives, elles ont notamment permis de libérer la parole des malades, et d'en faire des acteurs à part entière de la lutte contre le VIH.

LABOS GAGNANTS, MALADES PERDANTS!

La production de médicaments génériques, en dépit de l'hostilité des grands groupes pharmaceutiques, semble acquise pour certains pays, comme le Brésil ou la Thaïlande. Reste qu'un tiers seulement des personnes infectées dans les pays en développement a accès aux traitements. Les laboratoires privés, via les brevets, continuent de freiner l'accès aux traitements pour le plus grand nombre.

Au Nord comme au Sud, leurs stratégies visent le profit maximum au détriment des malades. Ainsi, en novembre 2008, les malades du sud-ouest de la France ont dû faire face à une « rupture de

stock » du Truvada (antirétroviral permettant de préserver le système immunitaire) pendant dix jours. Pourquoi ? Parce que le laboratoire a préféré écouler ses stocks dans les pays de l'Union européenne où ce médicament est vendu plus cher, même si cela ne correspond pas aux besoins immédiats. Ainsi, deux logiques s'affrontent : d'un côté la recherche du profit, de l'autre la satisfaction des besoins essentiels. Les choix politiques en termes de santé et de prévention structurent le débat et la situation des populations touchées par l'épidémie.

MALADIE ET ORDRE MORAL : NON À LA STIGMATISATION ET À LA RÉPRESSION!

Longtemps désigné comme le « cancer gay » ou la « maladie des pédés », le sida ne semblait devoir toucher que certaines populations (homosexuels, drogués, hémophiles, migrants, etc.). L'universalité de la contamination a fait tomber tout un tas de barrières.

Dans la lignée des mouvements de libération des femmes et des homosexuel-le-s, le mouvement de lutte contre le sida a su rapidement promouvoir des campagnes de sensibilisation osant parler franchement de sexualité et de prévention. À travers les mobilisations homosexuelles autour de la reconnaissance des couples de même sexe, la lutte contre le VIH a redessiné les contours de la sexualité dans le débat public.

Cependant, depuis plusieurs années, de multiples législations criminalisant la transmission du VIH apparaissent au niveau international. Dans ce contexte, le retour et le maintien des politiques de santé les plus réactionnaires sont favorisés. Sous prétexte d'agir pour la protection collective des personnes, c'est de la dégradation

de la situation des personnes séropositives qu'il s'agit. La pénalisation de l'homosexualité participe à l'exclusion et à la vulnérabilité au sida. Du fait de l'homophobie et de la transphobie, l'accès aux soins et aux programmes de prévention leur sont trop souvent refusés. Ainsi, environ 80 pays à travers le monde punissent encore l'homosexualité par des lois homophobes soutenues par l'État, et cinq d'entre eux prévoient la peine de mort pour « actes homosexuels ». Comment avoir accès au dépistage et aux soins dans ces conditions ?

En France, les discriminations envers les séropositifs perdurent. Dans le cadre de l'emploi, de la famille et même dans les relations affectives, il reste toujours compliqué de parler de son statut sérologique, on s'expose au rejet et à la stigmatisation. Le VIH continue de susciter des craintes irrationnelles, dont les séropositifs sont les premières victimes.

LA SANTÉ EST POLITIQUE!

Les politiques antisociales, racistes et moralistes fragilisent, stigmatisent et précarisent les personnes séropositives. Les solidarités communautaires construites dans les années 1980-1990 autour du sida ne suffisent plus, et l'État ne doit pas se défaire sur les associations de terrain. Une nouvelle logique de solidarité et de conquêtes de nouveaux droits sociaux doit s'imposer.

Loin d'aller dans ce sens, c'est la logique de rentabilité qui est imposée dans le système de santé, avec l'introduction de la tarification à l'activité puis de la loi Hôpital, patient, santé, territoire. Les conséquences directes étant un manque de lits et la fermeture de

services jugés non rentables, comme le service infectiologie de l'hôpital Saint-Joseph à Paris. À terme, c'est l'accès aux soins qui est menacé. Il va sans dire que le forfait hospitalier et les franchises médicales remettent en cause la gratuité des soins pour tous.

Les séropos sont les premiers à pâtir de ces politiques. En effet, le VIH/sida touche particulièrement les populations les plus opprimées et les plus précarisées : classes populaires, immigrés, trans, usagers de drogues... qui doivent en plus faire face aux pratiques discriminatoires des employeurs et aux refus de soins de certains médecins.

iments

JOURNÉE RE LE SIDA



**MANIFESTATION
À L'APPEL D'ACT UP
RENDEZ-VOUS À 18H30
LE MARDI
1^{er} DÉCEMBRE AUTOUR
DU MOT D'ORDRE
«SIDA: LA CRISE A SES
COUPABLES»**

QUELQUES DATES

Fin des années 1970 : apparition du sida
 1981 : Premiers cas d'infections opportunistes chez des patients homosexuels touchés par un déficit immunitaire.
 1982 : la maladie est désignée sous le nom de Sida (ou Aids en anglais) et la première association de lutte contre la maladie apparaît aux États-Unis.
 1983 : apparition du premier test de dépistage
 1984 : fondation de l'association Aides en France
 1987 : première campagne de prévention grand public et fin de l'interdiction de la publicité pour les préservatifs ; autorisation de la vente libre des seringues dans les pharmacies ; premières consultations de dépistages anonymes et gratuits.
 1988 : première journée mondiale de lutte contre le sida.
 1989 : fondation d' Act-Up Paris.
 1996 : apparition de la tri-thérapie.
 2002 : la loi Kouchner permet aux malades d'obtenir des sièges au conseil d'administration dans les hôpitaux.
 2004 : mise en place des « états généraux » des personnes touchées par le VIH/sida (7 000 découvertes de séropositivité en France). L'année 2005 est déclarée année du sida comme Grande Cause nationale.
 2006 : mobilisations contre le fichier Edvige.
 2008 : dénonciation des discriminations dont sont victimes les homosexuels par rapport au don du sang ; mobilisation contre les franchises médicales.
 2008-2009 : lutte contre la pénalisation de l'homosexualité et contre la pénalisation de la transmission du virus.

NOS REVENDICATIONS

Accès gratuit aux soins pour toutEs. Abrogation du forfait hospitalier et des franchises médicales.
Revalorisation de l'allocation adulte handicapé et de tous les minimas sociaux.
 L'hôpital n'est pas une marchandise. **Retrait de la loi Hôpital, patient, santé, territoire**, pour un vrai service public de santé et une réelle prise en compte du point de vue des malades.
 Le marché ne nous sauvera pas du sida. Abolition de la propriété privée des brevets médicaux, nationalisation des laboratoires privés et **création d'un service public du médicament.**
Gratuité de tous les moyens de contraception.
Arrêt des condamnations à mort perpétrées par le gouvernement Sarkozy en expulsant **les sans-papiers séropositifs.**
 Pour un accès universel aux soins : **régularisation de tous les sans-papiers.**
 De vraies sanctions contre les refus d'accès aux soins.
Droit de masquage dans les dossiers médicaux.
Non à la criminalisation des séropos.
Arrêt des poursuites pour contamination.
 Une réelle stratégie de **prévention**, ni stigmatisante ni moralisante.



OBAMA, SARKO LE CLIMAT & LES BONIMENTEURS

Les gros pollueurs n'apporteront pas de solutions à l'urgence climatique.

À QUELQUES jours de l'ouverture du sommet international de Copenhague, le 7 décembre, les services de communication gouvernementaux et les médias dominants mettent en scène une confrontation aiguë opposant d'un côté Obama et Hu Jintao, de l'autre Sarkozy et Lula. Si les grandes puissances, et donc les plus gros pollueurs, peuvent mener des politiques qui correspondent à leurs intérêts nationaux, aux rythmes et aux rapports de forces dans leurs États respectifs, de là à dessiner un pôle vertueux autour de la France, donc de l'Union européenne, et du Brésil, c'est aller un peu vite en besogne. Et c'est oublier que le paquet climat-énergie de l'Union européenne a fixé en 2008 des objectifs de réduction des gaz à effet de serre (GES) inférieurs aux préconisations du Groupe intergouvernemental d'experts sur le climat (GIEC), et que l'UE donne la priorité aux mécanismes marchands qui ont pourtant montré leur inefficacité. Avant donc de présenter un conflit entre puissances, il faut rappeler qu'il existe désormais un large accord pour que le sommet de Copenhague n'accouche d'aucun texte contraignant les États à respecter des quantités précises de réduction de GES. Tout au plus, une déclaration politique commune permettra aux chefs d'État de noyer le poisson et de repousser encore d'un an d'éventuelles décisions plus précises. Mais dans un an, seront-ils à même de mener des politiques plus ambitieuses alors qu'aura peut-être été adoptée par le Sénat américain une loi dont les objectifs sont ridiculement bas : 17% de réduction d'émissions de GES en 2020, ce qui est inférieur à ce à quoi les États-Unis auraient dû parvenir en 2012, s'ils avaient ratifié le protocole de Kyoto.

Une étude récente résume les impasses des projets en cours : si les objectifs états-uniens et européens servaient de base à un accord international, la température augmenterait de 3,3 à 4,9°C en 2100, bien au-dessus des 2°C au-delà desquels les risques deviennent majeurs. Les discours écologistes et quasi tiers-mondistes de Sarkozy ne doivent aveugler personne. Il propose que les fonds d'adaptation aux pays du Sud pour faire face au dérèglement climatique s'élèvent à 450 milliards d'euros sur vingt ans, soit 22,5 milliards par an. Or selon le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), il faudrait 86 milliards de dollars annuels. On est aujourd'hui loin du compte avec les propositions du gouvernement français, d'autant que l'épineuse question de la gestion de ces fonds reste posée, le FMI et la Banque mondiale se portant volontaires. Il reste à montrer que les peuples ne sont pas dupes. Que des solutions existent pour sauver le climat et assurer la justice sociale à l'échelle planétaire. Que cela ne viendra pas d'un accord entre puissants, mais de vastes mobilisations populaires, associant divers secteurs des sociétés, au Nord comme au Sud. Le sommet alternatif de Copenhague et la manifestation internationale du 12 décembre doivent être un premier pas en ce sens.

Vincent Gay

PROCHE-ORIENT FIN DE PARTIE ?

Proclamation par Mahmoud Abbas d'un État palestinien indépendant, poursuite de la colonisation par Israël, derrière la confusion qui semble régner en Palestine, c'est l'échec du processus d'Oslo qui apparaît le plus clairement.



Les semaines qui viennent de s'écouler ont été chargées en « actualité proche-orientale ». Des déclarations d'Hillary Clinton à celles de Mahmoud Abbas en passant par l'annonce, par Israël, de la poursuite de la colonisation et la « menace » de la déclaration unilatérale d'un État palestinien indépendant, la confusion règne. Si l'on suit la chronologie des faits, c'est Hillary Clinton qui semble avoir mis le feu aux poudres : fin octobre, elle qualifie de « geste sans précédent » la proposition israélienne d'un gel « partiel et temporaire » de la colonisation, estimant que cette « offre généreuse » permet une reprise des négociations. Cette position est perçue comme une provocation par les Palestiniens et comme un blanc-seing par Israël. Dans les jours qui suivent, Abbas annonce que, dans de telles conditions, il ne se représentera pas à la

présidence de l'Autorité palestinienne, semant le trouble jusque dans le camp palestinien. De son côté, le gouvernement israélien affirme qu'il poursuivra les projets de colonisation en cours et autorise la construction de 900 nouveaux logements à Gilo, colonie proche de Béthléem.

C'est dans ce contexte que l'hypothèse de la déclaration unilatérale d'un État indépendant est émise par des responsables palestiniens tandis que d'autres affirment que l'époque de la « solution à deux États » est révolue. Dans le même temps, la Commission électorale palestinienne annonce le report des scrutins législatifs et présidentiels, initialement prévus en janvier. Cette apparente confusion est tout autant révélatrice de l'impuissance de la direction palestinienne et de son absence de stratégie que des limites objectives du Processus d'Oslo. Les deux hypothèses émises par les dirigeants palestiniens, même si elles apparais-

sent à l'opposé l'une de l'autre, se rejoignent en effet sur un point : elles semblent prendre acte de l'état de mort clinique du prétendu « processus de paix ».

Pourquoi la menace d'une déclaration unilatérale d'indépendance ? Une telle proclamation pourrait en effet s'avérer être un piège pour les Palestiniens, au vu de la réalité du terrain : déclarer l'indépendance virtuelle des banoutans reviendrait en effet, de manière paradoxale, à entretenir l'illusion selon laquelle il existerait une quelconque souveraineté palestinienne dans des territoires pourtant contrôlés, en réalité, à 100% par Israël. Mais pour certains dirigeants palestiniens, déclarer un État dans les frontières de 1967 et demander sa reconnaissance par l'ONU contraindrait l'ensemble des États membres à « prendre leurs responsabilités ». La réponse de l'UE et des États-Unis n'a pas tardé : ils ont « pris leurs responsabilités » et

rejeté le projet palestinien. Derrière l'apparente confusion, c'est en fait le mythe de la « solution à deux États au terme d'un processus négocié » qui s'effondre. C'est ainsi qu'avec une lucidité déconcertante, Saeb Erakat, chef des négociateurs palestiniens, déclare dans le Monde du 10 novembre que « la chose la plus rationnelle que les gens peuvent faire, c'est de se reconcentrer sur l'idée de devenir des citoyens israéliens, pour être égaux en droits (...) dans un État israélien qui s'étend du Jourdain à la Méditerranée ». Même si les propos d'Erakat, dont l'avenir politique dépend de la poursuite des négociations, sont davantage une menace qu'un programme de mobilisation, ils sont révélateurs et annonceurs de changements d'ampleur dont l'ensemble du mouvement de solidarité avec les Palestiniens devra tenir compte.

Commission Moyen-Orient Palestine

et aussi

ALLEMAGNE, AUTOMNE CHAUD DANS LES UNIVERSITÉS. La journée de grève et de mobilisations dans l'éducation du mardi 17 novembre a été un grand succès, 85 000 personnes ayant participé aux manifestations à Berlin, Munich, Cologne entre autres. Plus de 50 cortèges à travers l'Allemagne protestaient contre l'application du processus de Bologne et pour une augmentation du budget de l'éducation. Dans le Land de Hesse, quelques enseignants en grève ont manifesté ainsi qu'une partie du personnel de nettoyage des universités à Berlin. Ce mouvement s'il veut faire céder le nouveau gouvernement dirigé par Angela Merkel, ne peut se contenter de deux journées de mobilisation nationale par an. Le DGB (fédération des syndicats allemands) et le syndicat Verdi (syndicat des services) ainsi que Die Linke soutiennent le mouvement. Une nouvelle semaine d'actions et de grèves est appelée début décembre alors que le 10 se réunissent les ministres de l'Éducation des seize Länder. Le slogan des manifestations est déjà trouvé, « Ministres de l'Éducation, revoyez votre copie ».

GRÈCE, 36^e ANNIVERSAIRE DU MASSACRE DE POLYTECHNIQUE. 300 jeunes emmenés à la sûreté dont dix arrêtés, tel est le bilan des manifestations du 17 novembre. Presque un an après la révolte des jeunes, les mobilisations, très combattives, ont rassemblé au moins 15 000 personnes à Athènes et 8 000 à Salonique. Au moment où le gouvernement Pasok veut renvoyer des dizaines de milliers de jeunes stagiaires contractuels dans la fonction publique et où des poursuites sont engagées contre la direction de Polytechnique sous prétexte que le réseau Indymedia émettrait depuis cette fac, cette volonté de ne pas se laisser faire inquiète en haut lieu, et c'est là la raison des nouvelles provocations policières. Chaque 17 novembre, le mouvement ouvrier et la jeunesse des facs et des lycées honorent la révolte des étudiants en 1973, lorsqu'ils occupèrent l'École polytechnique d'Athènes en appelant au renversement de la dictature militaire soutenue par l'impérialisme américain. Révolte réprimée par les chars, avec des dizaines de morts, mais aussi le début de la fin pour la junte.

LA FAIM LES LAISSE INDIFFÉRENTS. Les chefs d'État des pays riches n'ont pas jugé utile de participer au sommet sur la faim organisé par la FAO (à part Berlusconi qui a trouvé cet alibi pour échapper à une convocation judiciaire). Pourtant, un milliard de personnes dans le monde sont affamées, en augmentation de 20% depuis 2005. 3,5 à 5 millions d'enfants meurent chaque année de malnutrition sévère. Un terrible échec des résolutions prises aux sommets précédents. Ce drame n'est pas lié à une fatalité géographique ou une pénurie. C'est le résultat du capitalisme qui a ruiné des millions de paysans modestes en imposant sa politique libérale à travers ses institutions financières. Et aujourd'hui, les pays riches rachètent à bas prix, pour leur propre usage, les terres des pays pauvres. Selon le directeur de la FAO, il faudrait consacrer 44 milliards d'euros par an pour résoudre le problème. Cette somme lui a été refusée car la malnutrition n'est pas une priorité pour les capitalistes. Pendant ce temps, la banque Goldman Sachs va verser 11 milliards de dollars de bonus à ses cadres pour le premier trimestre 2009.



THÉÂTRE

FAUT PAS PAYER/

Dario Fo/CIE JOLIE MÔME

Si vous voulez tout savoir de Sainte Eulalie et des miracles, des techniques d'accouchement in vitro, si vous voulez connaître la recette de la soupe de têtes de lapin surgelées aux graines de millet pour canaris, si vous voulez savoir comment on ranime un policier, qui sont les vrais terroristes, pourquoi on se met à voler dans les magasins d'alimentation, alors courez vite voir la nouvelle pièce de la compagnie Jolie Môme, *Faut pas payer!* Une reprise de Dario Fo, qui mêle habilement les textes du grand dramaturge populaire italien avec la pétillante mise en scène de la compagnie Jolie Môme. *Faut pas payer!* fait partie de ces instants culturels qui prouvent que l'on peut divertir sans abrutir, qu'il est possible d'être populaire, engagé, sans être élitiste. Une farce politique réussie! À voir jusqu'au 13/12. Infos: www.cie-joliemome.org
Linda Sehill



BD

L'ENVAHISSANT CADAVRE DE LA PLACE MONCEAU/

Léo Malet, Moynot/

CASTERMAN, 15 EUROS. Emmanuel Moynot a repris l'adaptation en bande dessinée des aventures de Nestor Burma écrites par Léo Malet. Un héritage de taille puisque c'est rien moins que Tardi qui avait initié cette série! Moynot s'en sort très bien, restant fidèle à l'esprit du détective titi parisien, qui mène ses enquêtes avec flegme et élégance, maniant l'argot aussi bien que les poings. Cet album, dans les beaux quartiers de l'ouest parisien, part du double suicide d'un ingénieur et mène Nestor Burma à travers les photos dénudées d'un journal à scandale, dans la pègre et les milieux d'affaires puisque l'ingénieur assassiné était un inventeur. Comme toujours, l'intrigue tient autant de place que l'ambiance, celle du Paris de la fin des années 1950.
Sylvain Pattieu



MUSIQUE

LIVE AT READING/Nirvana/

La compilation *About a son* accompagnant le très beau documentaire du même nom consacré à Kurt Cobain, avait déjà permis de découvrir les sources musicales et autres inspirations de Nirvana, du blues de Lead Belly au punk des Bad Brains. Avec ce *Live at Reading* disponible en DVD et en double CD, il s'agit de s'imprégner in vivo et sur scène de l'essence rageuse de ce groupe crucial dans la longue litanie des perpétuelles renaissances du rock. Sanctifié un peu morbide par le décès de son chanteur, intronisé faussement étendard du mouvement grunge, la formation de Seattle transparait ici dans sa plus simple expression artistique, portant à bout de bras ses titres phares tel *Come as you are*. S'il ne s'agit pas d'un disque aussi fondamental dans la discographie de Nirvana qu'a pu l'être le *Live at Leeds* de Who ou le *At the appollo* de James Brown, il reste un inestimable témoignage d'une époque hautement recommandable.
King Martov



LIVRE

ATELIER 62/Martine Sonnet/ÉDITIONS CORPUS

NEUF, 12 EUROS. Historienne spécialisée dans l'histoire moderne, Martine Sonnet revient à travers cet ouvrage sur la mémoire de son père, Armand Sonnet, forgeron normand, émigré à Paris dans les années 1950 pour devenir ouvrier aux forges de l'usine Renault-Billancourt. Les forgerons, c'est une aristocratie ouvrière, un sentiment de fierté, mais aussi un travail épuisant. L'auteure consacre à chaque fois un chapitre à ses propres souvenirs, et un autre aux recherches qu'elle a menées parmi les archives de l'époque, afin de retracer le travail de son père et de ses camarades d'usine. L'ouvrage est aussi une interrogation sur son destin personnel, celui d'une fille d'ouvrier devenue intellectuelle. Alors que Renault-Billancourt a fermé ses portes au début des années 1990, un tel livre permet d'en garder la mémoire.
S.P.



<http://aides.org>

Fondé en 1984 par Daniel Defert après la mort de son ami Michel Foucault, Aides est la plus importante association française de lutte contre le sida en France. Présente sur tout le territoire, elle informe, analyse, propose, accompagne les personnes atteintes du VIH et participe aux mobilisations sociales sur l'égalité des droits, l'accès aux soins et la solidarité internationale.

www.actupparis.org

Act Up est une association de lutte contre le sida, fondée en 1987 à New York. Elle inspire d'autres groupes dans le monde, dont Act Up Paris, créé en 1989. L'association fête cette année ses vingt ans d'existence et de lutte contre le sida. Act Up met en place des actions coups de poing pour remobiliser autour de la question, tout en développant informations et expertises sur la maladie.

<http://vih.org>

Ce site propose informations et services pour tous les publics, animé en collaboration avec le Centre régional d'information et de prévention du sida (Crips) Île-de-France. Réactif et participatif, il permet aux internautes de contribuer à la vie du site et de créer des groupes de discussions. Simple et facile d'accès, il permet de s'informer comme d'être informé de l'actualité de la recherche ou des mobilisations des associations.

EXPO LE VOYAGE D'ITALIE, PROMESSE DE LIBERTÉ

Trop d'histoires de l'art européen « classique » évitent le sujet, mais l'Italie offrait aux artistes qui s'y rendaient mieux que des modèles, des maîtres ou des leçons académiques: une libération, parfois une révolution du corps et de l'esprit.

Le musée de la Vie romantique présente à Paris, jusqu'au 17 janvier 2010, *Souvenirs d'Italie. Chefs-d'œuvre du Petit Palais, 1600-1850**, exposition qui mérite certainement le regard, du fait de l'abondance et de la qualité de la centaine de tableaux, estampes et dessins ainsi réunis. Son premier intérêt est cependant de s'écarter des poncifs débilissants sur « l'inspiration classique » (ou néo-classique) que seraient allés chercher en Italie les artistes étrangers et spécialement français, de Claude Lorrain à Ingres ou d'Hubert Robert à Corot, pour ne citer que les plus connus des peintres ici représentés. Il y eut bien, à partir de 1666,

cette Académie de France à Rome voulue par Louis XIV, pour attribuer des Grands Prix et héberger (parfois pendant cinq ans) les lauréats de ses concours, heureusement abolis dans la foulée de Mai 1968. Mais si l'on y pratiquait beaucoup l'art d'imitation, cela s'étendait souvent à celle de la vie à l'italienne, extraordinairement libre pour l'époque, spécialement dans les milieux populaires. Dans la formation attendue par ces artistes de leur voyage d'Italie, l'attrait des belles Italiennes n'est pas plus à majorer qu'à minimiser ou à nier. Fragonard y emmena sa femme, peintre elle-même, mais par exception, l'expérience étant avant tout masculine. C'est à Rome que Girodet contracta la syphilis (après bien d'autres grands peintres comme Poussin), que Géricault, multipliant les dessins érotiques, révolutionna ses conceptions picturales et politiques, ou que Goethe, séjournant sous pseudonyme, découvrit l'amour physique, lui inspirant ses poèmes les plus libres, les *Élégies romaines*, qui firent scandale. Ces cas innombrables, encore illustrés ici par la Marietta à Rome, le seul nu jamais peint par Corot, résultent d'aventures esthétiques complètes, étendues à tous les sens, bien au-delà de l'étude exclusive des beaux-arts antiques et renaissants qui leur servait de chaste prétexte. De là encore tous ces paysages idéalisés ou suggérant un bonheur hors du temps, alors même qu'entre 1600 et 1850 l'Italie demeurait tyrannisée, morcelée ou plutôt déchirée par les appétits des puissances européennes. En dépit de l'Histoire, le pays et surtout ses classes populaires of-

fraient aux étrangers plus qu'une utopie, des ferments de liberté, des idées républicaines (Géricault, Corot, sans parler de Stendhal, dès avant Garibaldi...). Cette Italie concrète, aventureuse, prometteuse, romantique (largement avant la lettre, cela commence avec Poussin et Lorrain), il est heureux que le musée de la Vie romantique, dédié par ailleurs à la mémoire de George Sand, en rappelle aujourd'hui la persistance clandestine sous l'officiel trompé-l'œil de l'Italie classique des Académies. Car enfin, qu'allèrent chercher Sand et Musset en Italie sinon la liberté, et avant tout, celle de pouvoir s'aimer? **Gilles Bounoure**

* Musée de la Vie Romantique, 16 rue Chaptal, 75009 Paris. Beau catalogue, offrant des éclairages nouveaux sur Claude Lorrain et Hubert Robert notamment.



Ci-dessus: *Camille Corot (1796 -1875) Marietta 1843 Huile sur papier collé sur toile 29 x 44 cm © Petit Palais / Roger-Viollet*

À gauche: *Camille Corot (1796-1875) Souvenir d'Italie 1863 Eau-forte 31,4 x 23,3 cm © Petit Palais / Roger-Viollet*





UN ICEBERG DANS MON WHISKY
NICOLAS CHEVASSUS-AU-LOUIS

SEUIL 183 PAGES
 17 EUROS



l'essai

« LES PROMESSES

n'engagent que ceux qui y croient, aimait à dire Jacques Chirac. Les promesses technologiques ont ceci de singulier que tout le monde semble y croire. Ainsi commence ce livre, qui donne à réfléchir aux militants et aux citoyens. C'est un bêtisier qui recense un certain nombre de projets ayant connu des développements industriels, au coût parfois colossal : 35 essais avant de constater qu'on ne pourrait pas percer un nouveau canal de Panama avec des bombes atomiques ; un milliard de dollars avant d'abandonner le projet d'avion à propulsion nucléaire. La France était en 1970 à l'avant-garde de la fabrication de nourriture à base de protéines issues du pétrole, qui devait sauver le monde de la faim ; aujourd'hui les « experts » du pétrole proposent du carburant « vert » en pillant des terres vouées jusqu'ici à produire de la nourriture...

On rit quand on ne pleure pas avec ce livre, où l'on retrouve la promesse de la voiture à hydrogène, vieille de plusieurs décennies, et même (d'où le titre de l'ouvrage) le projet de remorquer des icebergs jusqu'en Arabie saoudite. Aujourd'hui, on organise l'oubli de ces fiascos pour nous resservir la fable d'une Science triomphante, qui ne connaîtrait jamais d'échec. Le citoyen qui émet un doute est vite accusé d'« obscurantisme »...

L'auteur nous rafraîchit la mémoire et remet en cause la place des sciences dans nos sociétés, à l'heure des neurosciences, de l'informatique, des biotechnologies et d'Iter. Des questions à ne pas abandonner aux « experts », qui ont beaucoup trouvé mais se sont aussi beaucoup trompés, et à soumettre au débat public. La démocratie ne peut pas s'arrêter à la porte de « La Science ».

Jean-José Mesguen

À COMMANDER À LA LIBRAIRIE LA BRÈCHE (PORT GRATUIT)
 27 RUE TAINE 75012 PARIS TÉL. : 01 49 28 52 44 FAX : 01 49 28 52 43
www.la-breche.com

AVANT COPENHAGUE L'OMC VEUT ÉTENDRE SON POUVOIR DE NUISANCE

Quelques jours avant Copenhague, l'Organisation mondiale du commerce tiendra sa 7^e conférence ministérielle. À l'ordre du jour, des mesures qui rendront impossible de faire face aux changements climatiques.

Du 30 novembre au 2 décembre, une semaine avant le sommet de l'ONU sur le climat à Copenhague, se tiendra à Genève la 7^e conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Bien entendu, le choix des dates n'est pas innocent. Il s'agit, pour l'OMC de peser sur les négociations sur le climat pour que le dogme du libre-échange et la liberté d'action des acteurs privés ne soient pas entravés.

On l'oublie trop souvent, l'OMC s'est vu conférer une puissance considérable par nos gouvernements de droite comme de gauche. Les accords qu'elle gère depuis 1995 imposent un principe dans tous les domaines : aucun obstacle ne peut entraver les échanges. Toutes les dispositions en matière sociale, fiscale, d'éducation, de santé, d'environnement, de communication, de transport, etc., susceptibles de provoquer une discrimination dans la libre concurrence doivent être abrogées.

Cette puissance de l'OMC est tellement énorme que la plupart du temps, quand on la décrit, on ne rencontre que l'incredulité. Et pourtant, l'essentiel des bouleversements intervenus depuis une vingtaine d'années trouvent leur origine dans les accords de l'OMC. La dérégulation financière, la privatisation des activités de services, y compris l'éducation et la santé, le démantèlement du droit du travail, la remise en cause des acquis sociaux, la mise en concurrence de tous contre tous, le brevetage du vivant, la captation de toute la chaîne alimentaire par l'agrobusiness, les OGM, l'accès limité aux médicaments essentiels trouvent leur origine dans les accords de l'OMC, adaptés ensuite dans les traités européens et les directives européennes et, dernière étape, transposés dans le droit national.

Rappelons-nous Bolkestein, actuellement en cours de transposition en France. Cette directive européenne constitue elle-même une transposition à l'espace européen de l'Accord général sur le commerce des services (AGCS) de l'OMC, un accord international contraignant qui programme la mise en concurrence et, à terme, la privatisation de toutes les activités de services, sans aucune exception.

À peine conclues les négociations créant l'OMC et ses accords, les pays industrialisés ont demandé de nouvelles avancées dans l'ouverture des marchés et la



Strasbourg février 2006. Manifestations contre la directive Bolkestein (PHOTOTHÈQUE DU MOUVEMENT SOCIAL)

suppression des barrières tarifaires (les droits de douane et les aides à l'exportation) et non-tarifaires (les réglementations et législations sociales, sanitaires, environnementales...) dans de nouveaux domaines, en particulier dans l'agriculture, les investissements, les marchés publics, les produits manufacturés et les services. En novembre 2001, à Doha, avec le soutien du gouvernement PS-PCF-Verts de Jospin, un programme de négociations, en vue de nouvelles avancées de la mondialisation, a été adopté. C'est le « cycle de Doha ».

COPENHAGUE DANS L'IMPASSE

Mais fort heureusement, à l'OMC, on pratique l'engagement unique : il n'y a d'accord sur rien tant qu'il n'y a pas d'accord sur tout. Les pays du Sud ont d'abord opposé une résistance radicale à tout accord sur les investissements et les marchés publics à Cancun (Mexique) en 2003. Ils ont ensuite fait dépendre un accord sur une accélération de la mise en œuvre de l'AGCS acquise lors de la précédente conférence ministérielle en 2005 à Hong Kong à un accord sur l'agriculture et sur les produits manufacturés. Vu le refus des Américains et des Européens de céder sur l'agriculture et leurs exigences exorbitantes en matière d'ouverture des marchés des pays du Sud aux produits manufacturés, les négociations sont au point mort. Alors que les accords de l'OMC empêchent toute régulation de la finance, de l'économie et du commerce, si tant est

qu'on voudrait y procéder, l'OMC veut néanmoins étendre son pouvoir de déréguler. Son directeur général, Pascal Lamy, membre du PS français, a mis à l'ordre du jour de la prochaine conférence ministérielle trois sujets qui limiteront les possibilités de faire face aux tragédies écologiques qui s'annoncent : le renforcement des droits de propriété intellectuelle (les brevets) sur les technologies propres, la mise en concurrence des biens et services environnementaux et la possibilité de pénaliser les pays qui n'auraient pas mis en place un marché du carbone.

Renforcer la réglementation sur les brevets, c'est bloquer encore davantage tout transfert de technologies vers les pays qui en ont le plus besoin. C'est encourager le brevetage du vivant et une agriculture industrielle fortement émettrice de gaz à effet de serre et destructrice de la sécurité et de la souveraineté alimentaires. Libéraliser les biens et services environnementaux sous la pression des firmes du Nord, c'est faire croire que le marché favorise la diffusion des technologies propres, alors que les 35 dernières années démontrent le contraire. Instaurer un marché du carbone ne contribue en rien à la diminution du gaz à effet de serre.

Pour réussir Copenhague, il faut aussi bloquer l'OMC.

Raoul Marc Jennar

boîte à lettres

Pour nous écrire, pour prendre contact : redaction@npa2009.org // NPA, 2, rue Richard-Lenoir, 93100 Montreuil

JUSTICE. B.D. (NORD). « M. Sarkozy a la douleur de nous annoncer la mort du secret de l'instruction, du juge d'instruction et de l'instruction elle-même », Amen ! D'aucuns pourraient voir dans ces disparitions la naissance d'une lumière nouvelle destinée à éclairer enfin les pénombreux couloirs de la justice. Mais non ! Bien au contraire ! En effet, le rapport Léger remis directement au président de la République (premier signe d'allégeance du pouvoir judiciaire au pouvoir politique) préconise le maintien du secret professionnel. Il suffit de lire l'article 11 du code de procédure pénale qui stipule «...la procédure en cours de l'enquête et de l'instruction est secrète... toute personne qui concourt à cette procédure est tenue au secret professionnel...», pour comprendre que le nom du secret va muer mais que le secret lui-même va perdurer. Seul changement, la justice va perdre le peu d'indépendance qu'elle détenait de par l'action des juges d'instruction qui, précision utile, n'ont pas la

possibilité de s'auto-saisir, de qualifier les infractions, de décider d'une mise en détention, de renvoyer devant une juridiction. Le juge d'instruction est un enquêteur au sein du ministère de la Justice, et c'est bien cela qui semble faire peur... aux politiques ! En supprimant le juge d'instruction, l'ensemble de la justice va désormais tenir dans la seule main du pouvoir politique tout comme le pouvoir policier (police/gendarmerie) est arrivé tout entier dans l'escarcelle du ministre de l'Intérieur. La nuit tombe-t-elle sur la place Vendôme ? Mme Alliot-Marie deviendra-t-elle garde des Sceaux et des Secrets ?

DIABLE ? J.L. (PAS-DE-CALAIS). Le petit article intitulé *Quand Copé et Estrosi dînent avec le diable*, paru dans *Tout est à nous* n° 31 a retenu mon attention. Si le fond de cet article est indiscutable, sa forme me laisse perplexe, de par l'emploi des termes « diable » pour parler de Moshe Yaalon, ancien chef d'état-major de l'armée

israélienne, et « martyrs » pour évoquer les victimes de Qana. La terminologie chrétienne de martyr se rapporte à celui qui consent à aller jusqu'à se laisser tuer pour témoigner de sa foi, plutôt que d'abjurer. Les pauvres villageois de Qana n'en demandaient pas tant, et c'est un homme, et non le diable, qui a décidé de leur bombardement ! L'utilisation de ce vocabulaire religieux dans un journal d'extrême gauche me semble déplacée, dans la mesure où *Tout est à nous* ! n'a pas vocation, me semble-t-il, à attiser les passions que peuvent entraîner les différentes perceptions du conflit israélo-arabe, mais au contraire à dénoncer, de façon rationnelle et objective, le comportement meurtrier des deux parties, et celui, sournois, des élus du peuple français prompts à recevoir, aux frais de la République, les ordures de la planète. Je suis néanmoins heureuse qu'un journal tel que le vôtre existe, pour relayer ce type d'information que la presse plus générale ne juge sans doute pas nécessaire de diffuser.



RESF SIX HEURES POUR LES DROITS DES ENFANTS ET DES FAMILLES SANS PAPIERS

Organisée par RESF, cette journée-débat a réuni des psychiatres, pédopsychiatres, magistrats, artistes, organisations politiques et syndicales. Le premier débat a été l'occasion de démontrer que l'instrumentalisation de la peur de l'étranger aujourd'hui est proche de celle qui institua naguère un antisémitisme d'État. Après la lecture par Romane Bohringer du témoignage d'une enfant chinoise relatant son voyage pour retrouver ses parents en France, puis un intermède musical de Dominique Grange, les syndicats Solidaires, CGT, CFDT et FSU ont apporté leur soutien à RESF et aux grévistes sans papiers.

Le deuxième débat, présidé par Aminata Traoré¹, émue aux larmes, a regroupé les organisations politiques (Verts, PS, PG, PCF, LO et NPA) et la LDH, la FCPE et Serge

Portelli du Syndicat de la magistrature. À la question de la régularisation de tous les sans-papiers, tous ont répondu «oui». Seule Martine Aubry a annoncé que le PS se prononçait pour une «régularisation large des travailleurs sans papiers».

Aminata Traoré a conclu en mettant en parallèle la réussite de la résistance et des luttes, ici, avec la reconstruction des relations Nord-Sud, sur des bases excluant la prééminence des multinationales. Elle a invité les participants à un sommet Crise, migrations et alternatives africaines du 14 au 18 décembre, à Caye, au Mali.

1. Ministre de la Culture et du Tourisme entre 1997 et 2000, elle coordonne les activités du Forum pour un autre Mali et était responsable de l'organisation du troisième volet à Bamako du Forum social mondial polycyclique de 2006.



Paris, le 22 novembre. Discours d'Aminata Traoré à la tribune. (PHOTOTHÈQUE ROUGE/JMB)



TOUT est à nous!

HEBDOMADAIRE DU NPA NOUVEAU PARTI ANTICAPITALISTE

LA POLICE ATTAQUE LES LYCÉENS. François Fillon, Luc Chatel et Valérie Pécresse se sont rendus, le 19 novembre, au lycée Roosevelt de Reims. Près de 200 lycéens s'étaient rassemblés pour manifester contre les suppressions de postes et la réforme du lycée. Des gendarmes mobiles les ont chargés sans sommation par, blessant de nombreux lycéens dont un a été hospitalisé. Douze lycéens ont été interpellés violemment, sans aucun motif, par des policiers entrant soudainement dans la manifestation. Ils ont été traduits en comparution immédiate. Quatre ont été condamnés à trois mois de prison avec sursis pour participation à une manifestation illégale et violence contre agent ayant entraîné une interruption de travail. Avec un jugement aussi expéditif et sans preuve, il s'agit là d'une volonté d'étouffer toute contestation par une brutale et scandaleuse violence policière.

AVORTEMENT. Un des effets de la loi Bachelot «Hôpital, patient, santé, territoires», qui impose aux hôpitaux des mesures de rentabilité, est de réduire les moyens consacrés aux structures pratiquant des interruptions volontaires de grossesse. Ainsi, trois centres IVG hospitaliers, qui réalisaient 25% des avortements d'Île-de-France, viennent de fermer : Broussais (Paris), Tenon (Paris) et Jean-Rostand (Ivry-sur-Seine). Cela entraîne des fermetures, une longue attente, le refus de prise en charge de mineures ou de femmes sans papiers. Une pétition pour défendre et améliorer l'offre de soins en matière d'IVG à l'hôpital public a été mise en ligne par le Planning familial, l'Association nationale des centres d'interruption de grossesse et de contraception (Ancic) et la Coordination des associations pour le droit à l'avortement et à la contraception (Cadac) : <http://orta.dynalias.org/petition-structures-ivg>.

SUICIDE D'UN SYNDICALISTE. Franck Lauro, salarié de l'équipementier automobile Faurecia, à Pulversheim (Haut-Rhin), s'est suicidé. Pour la direction, il s'agit de «problèmes personnels» mais pour les organisations syndicales (CGT, CFDT), ce suicide est lié aux conditions de travail qu'il a subies. Franck s'était cassé la clavicule, il y a moins d'un an, et avait donc depuis des difficultés à tenir son poste où il devait soulever des sièges automobiles. La direction a cependant refusé de lui en donner un autre. Pire, en faisant rattraper par ses camarades le retard pris sur la ligne de production, en faisant prendre parfois son poste par un autre, elle cherchait à couper Franck de ses camarades. Il faut dire que Franck, délégué CGT, était toujours prêt à intervenir pour défendre les salariés. Souffrant trop, il s'est mis en congé maladie, ce qui a ramené son salaire à 400 euros. Les «problèmes personnels» n'étaient autre que de la violence patronale.

Souscription Objectif: 200 000 euros

«À toutes les militantes et militants du NPA: MERCI! Pour votre engagement et pour le travail que vous faites, sur la base du respect humain et pour le bien du plus grand nombre», nous écrit Annie, de sa lointaine Autriche, en accompagnement de son don. Au-delà de cette charmante lettre, les dons commencent à affluer à un rythme plus soutenu. Mais le rythme de croisière nécessaire pour atteindre notre objectif de 200 000 euros avant le 31 décembre, n'est pas encore atteint. En effet, il nous faut désormais recevoir 32 867 euros par semaine pour réussir. Tout est là pour que la souscription soit une réussite! Le paiement sécurisé à partir du site npa2009.org est enfin possible, *Tout est à nous!* se fait écho de l'avancement tout en vous fournissant un bulletin. Ce dernier se trouve entre toutes les mains des militants du NPA qui inondent le pays de ce petit carton d'invitation à votre solidarité. La semaine passée *le Nouvel Observateur* nous a même fait une publicité en citant *Tout est à nous!*, tout en réutilisant la citation de Groucho Marx qui figurait dans l'article de lancement de notre

souscription. Le ton de l'article se voulait ironique puisque le NPA «rêve de collecter 200 000 euros avant Noël». À vous, chers lectrices et lecteurs, de prouver qu'il n'y a pas de rêves irréalisables au NPA. Pour cela, le geste est simple: un bon carnet d'adresses, un chéquier ou encore une connexion internet avec une carte bleue et, pourquoi pas à l'approche des fêtes, la traditionnelle lettre au Père Noël. Après les courriers sympathiques et la revue de presse spécial souscription, passons aux bons élèves. Cette semaine, nos félicitations vont au comité NPA de Tarbes qui a pulvérisé tous ses objectifs (plus de 300%) en envoyant plus de 4 200 euros en un unique envoi. Espérons que ces derniers ne vont pas s'arrêter en route et que d'autres comités suivront. Sartre écrivait «l'argent n'a pas d'idée». Rassurez-vous, au NPA, il ne nous manque que l'argent pour mieux diffuser nos idées.

**Tout est à nous!
Même la souscription!**

SOUSCRIPTION 2009

NOM
PRÉNOM
ADRESSE
CODE POSTAL VILLE

MONTANT € Chèque à l'ordre de «NPA souscription»
2 rue Richard Lenoir 93100 Montreuil

WWW.NPA2009.ORG



Les dons ouvrent droit à une réduction d'impôts égale à 66% de leur montant dans la limite de 20% du revenu imposable.
Association de financement «NPA souscription» - 2 rue Richard Lenoir 93100 Montreuil
- Agrément de la CNCCFP 06 avril 2009 - Dons destinés au NPA -